



L'ADAPEI 08

Association Départementale
d'Amis et Parents des Personnes
Handicapées Mentales 08

5ème MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE

« En souvenir d'Isabelle »

Vendredi 8 MAI 2020

BALAIIVES
08 ARDENNES –France



Parcours : 7km / 10km / 15km / 20km

Membre de la FFSP n°F1304
Visa FFSP n°2020-08-044-K



Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



PARTENAIRES de la FFSP

**Agrément ministériel national
du 20 juin 2006**

**Reconnue de mission d'utilité
publique par arrêté N°012156 du
2 août 2001**

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle des fêtes ; Rue du Château
08160 BALAIIVES

Horaires : Départ : 7 et 10 km : de 8h à 14h
15 et 20 km : de 8h à 12h
Arrivée : limitée à 17h

Parcours : 7km, 10km, 15km, 20km. Sans difficultés particulières
Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : Elle est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 euros. Donnant droit au tampon IVV au retour.
Gratuite pour les -12 ans et les personnes handicapées. Réglée par le CD.

Renseignements et/ou Pré-inscriptions :

NICOLAS Nathalie : 06.82.68.85.12 ; nathalie.nicolas70@orange.fr
PIERRARD Cécile : 06.80.96.02.37 ; cpg5108@orange.fr

Récompenses : Diplôme pour les enfants de moins de 12 ans.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile par GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux postes de contrôle. Restauration et buvette à l'arrivée.

Attention : pas de gobelets jetables sur les contrôles ; uniquement des gobelets réutilisables.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Assuré par nos soins

Urgences : International 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

I.P.N.S.

Ne pas jeter sur la voie publique

Agrément ministériel national
du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité
publique par arrêté N°012156 du
2 août 2001



L'ADAPEI 08
Association Départementale
d'Amis et Parents des Personnes
Handicapées Mentales 08

5ème MARCHÉ POPULAIRE INTERNATIONALE

« En souvenir d'Isabelle »

Vendredi 8 MAI 2020

BALAIIVES
08 ARDENNES –France



Parcours : 7km / 10km / 15km / 20km

Membre de la FFSP n°F1304
Visa FFSP n°

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



PARTENAIRES de la FFSP

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle des fêtes ; Rue du Château
08160 BALAIIVES

Horaires : Départ : 7 et 10 km : de 8h à 14h
15 et 20 km : de 8h à 12h
Arrivée : limitée à 17h

Parcours : 7km, 10km, 15km, 20km. Sans difficultés particulières
Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : Elle est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 euros. Donnant droit au tampon IVV au retour.

Gratuite pour les -12 ans et les personnes handicapées. Réglée par le CD.

Renseignements et/ou Pré-inscriptions :

NICOLAS Nathalie : 06.82.68.85.12 ; nathalie.nicolas70@orange.fr

PIERRARD Cécile : 06.80.96.02.37 ; cpg5108@orange.fr

Récompenses : Diplôme pour les enfants de moins de 12 ans.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile par GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux postes de contrôle. Restauration et buvette à l'arrivée.

Attention : pas de gobelets jetables sur les contrôles ; uniquement des gobelets réutilisables.

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Assuré par nos soins

Urgences : International 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques sauf en cas d'arrêt préfectoral ou municipal.

I.P.N.S.

Ne pas jeter sur la voie publique

INFORMATIONS AUX MARCHEURS

Départ et arrivée : Salle des fêtes ; Rue du Château
08160 BALAIVES

Horaires : Départ : 7 et 10 km : de 8h à 14h
15 et 20 km : de 8h à 12h
Arrivée : limitée à 17h

Parcours : 7km, 10km, 15km, 20km. Sans difficultés particulières
Ouvert à tous. Les enfants de moins de 10 ans doivent obligatoirement être accompagnés.

Licence de participation : Elle est délivrée au départ contre une cotisation de participation sans souvenir de 2 euros. Donnant droit au tampon IVV au retour.
Gratuite pour les -12 ans et les personnes handicapées. Réglée par le CD.

Renseignements et/ou Pré-inscriptions :
NICOLAS Nathalie : 06.82.68.85.12 ; nathalie.nicolas70@orange.fr
PIERRARD Cécile : 06.80.96.02.37 ; cpg5108@orange.fr

Récompenses : Diplôme pour les enfants de moins de 12 ans.

Assurance : La FFSP est garantie en responsabilité civile par GROUPAMA.
L'inscription à la manifestation vaut déclaration de bonne santé.

Ravitaillement : Boissons et petites collations gratuites aux postes de contrôle. Restauration et buvette à l'arrivée.

Attention : *pas de gobelets jetables sur les contrôles ; uniquement des gobelets réutilisables.*

Avis importants : Interdiction absolue de fumer et d'allumer du feu sur le parcours. Les chiens doivent obligatoirement être tenus en laisse.

Secourisme : Assuré par nos soins

Urgences : International 112

La marche aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques sauf en cas d'arrêté préfectoral ou municipal.

I.P.N.S.

Ne pas jeter sur la voie publique



L'ADAPEI 08
Association Départementale
d'Amis et Parents des Personnes
Handicapées Mentales 08

5ème MARCHE POPULAIRE INTERNATIONALE
« En souvenir d'Isabelle »



Vendredi 8 MAI 2020

BALAIIVES
08 ARDENNES –France



Parcours : 7km / 10km / 15km / 20km

Membre de la FFSP n°F1304
Visa FFSP n°

Internet : <http://www.ffsp.fr> ✉ : contact@ffsp.fr

 [facebook.com/ivv.france](https://www.facebook.com/ivv.france)



form
PUBLICITÉ



PARTENAIRES de la FFSP

Agrément ministériel national
Du 20 juin 2006

Reconnue de mission d'utilité
publique par arrêté N°012156 du 2
août 2001

